

# Un tourisme durable défini au cœur d'une charte

**A**ccueillir les touristes tout en préservant « l'environnement exceptionnel » qui est le nôtre, c'est toute la difficulté à laquelle la com'com - par le biais de son office de tourisme - doit faire face.

Réunis hier en conseil communautaire, les élus du territoire ont eu à se prononcer sur la nouvelle charte touristique. Le document avait été au préalable présenté aux dix édiles au cours de la conférence des maires qui s'était tenue juste avant.

« Il s'agit de tourisme durable, synthétise Antoine Orsini en préambule, et ce n'est pas qu'un effet d'annonce. Nous y croyons, vous y croyez et l'office de tourisme Centru di Corsica en sera notre bras armé, par l'entremise d'une convention d'objectifs. »

Au cœur de ces objectifs, il y a d'abord celui d'étaler la saison, afin de ne pas saturer des écosystèmes fragiles sur seulement quelques semaines dans l'année. Un vœu en forme de serpent de mer, mais qui seul pourra permettre la préservation des endroits les plus fréquentés, tels que la Restonica ou le lac de Melu.

Et pour garantir la qualité

d'une démarche, il y a les labels : « Tout le monde en rêve, reprend Antoine Orsini, mais c'est compliqué. Néanmoins, afficher un logo 4C serait intéressant. Il y a aussi la marque «PNRC» dont nous pourrions nous servir. » Dans tous les cas, un affichage pertinent et esthétique qui ne dénature pas le paysage, semble inévitable.

« Il y a aussi la problématique de s'attacher à une production écoresponsable et de circuit court. La pandémie nous a fait revenir vers nos producteurs et nos artisans. Il faut rester dans cette



Le tourisme se doit de respecter l'environnement.

JEANNOT FILIPPI

dynamique, pourquoi pas créer un partenariat avec le Parc sur les produits proposés dans les refuges. Je suis également favorable à la mise en place de séjours à thèmes car cela intéresse les gens. »

## Social et mobilité

Sur le volet social, la volonté est affichée de se tourner davantage vers les personnes souffrant de handicap. « Je parle d'humanisme parce que j'y crois, dit en-

core le président. Nous allons ainsi créer le premier accès à une rivière pour personne à mobilité réduite (PMR), à Baliri. L'endroit sera équipé d'un fauteuil que l'on pourra immerger et d'un accès aux toilettes du camping Chez Bartho. »

Dans son rôle de maire de Corte, Xavier Poli rebondit : « La commune a lancé un programme d'aménagement de Baliri à hauteur de 300 000 € et c'est dans ce cadre qu'est prévu un accès PMR. Ce ne sera pas Paris Plage mais ce

sera l'un des premiers du genre en Corse. »

Dans la même veine, le label Famille+ déjà détenu par la com'com sera étendu aux familles touchées par le handicap.

Enfin, au chapitre de la mobilité, l'idée de base est simple : « Nous croyons tous à un parcours sans voitures. Nous avons aussi des sentiers entre les villages. Il faudrait utiliser davantage le train. » Souhaitons que cela ne demeure pas un vœu pieux.

MORGANE QUILICHINI

## A l'ordre du jour également...

Deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour.

Il s'agissait d'abord de voter pour la modification de deux articles des statuts du Syvadec.

Le premier afin de lui permettre de prendre désormais également en compte la valorisation des déchets qu'il collecte. « Si cela n'a pas été fait avant, explique Xavier Poli, en tant que premier vice-président du syndicat, c'est parce qu'il a fallu attendre que toutes les déchetteries reviennent au Syvadec. C'est

désormais le cas et ainsi, il peut exercer pleinement cette compétence. »

La seconde modification concerne la permission donnée à la structure d'être prestataire de services auprès des EPCI pour la réalisation des études. « Si l'on veut pouvoir assurer au mieux une bonne gestion, argumente encore Xavier Poli, il faut réaliser des études et cela coûte cher. À Corte par exemple, si nous voulons faire monter en puissance la collecte au porte-à-porte et l'étendre notam-

ment aux quartiers autres que les quartiers résidentiels, il faut l'étudier en amont. »

Le dernier point de la séance revenait à Jean-Marc Rodriguez, maire de Poghju di Venacu, qui a rédigé une motion au sujet d'Alain Ferrandi et Pierre Alessandri à propos « du sort qui leur est réservé par la justice et le gouvernement ces derniers temps ».

« Je voulais faire voter une motion pour demander la levée du statut de DPS. C'est un drame, au départ pour la famille Erignac,

et aujourd'hui pour eux et leur famille. » Cependant, conscient qu'il ne pouvait pas demander aux maires de voter avant que les différents conseils municipaux ne se soient exprimés, Jean-Marc Rodriguez a proposé se reporter le vote de la motion, « à condition que ce ne soit pas aux calendes grecques ».

Il revient désormais à chaque maire de faire voter son propre conseil, avant la prochaine réunion communautaire.

**MORGANE QUILICHINI**